



## COMMUNE DE MORVILLARS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2014 PROCES VERBAL

L'an deux mille quatorze, le 10 mars à 19 heures 30 minutes le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie,

Etaient présents : Françoise RAVEY, Maire,  
Mesdames et Messieurs : Lydie BAUMGARTNER - Jean-François BOICHARD - Sabine GAY - Yoann GROSDÉMOUGE - Virginie LAVIE - Vincent SPADARO - Jean-Daniel TREIBER - Joëlle ZUMBIHL.

Etaient excusés : Didier PIERRE (pouvoir Lydie BAUMGARTNER), Eric RUCHTI (pouvoir Jean-François BOICHARD).

Etaient absents : David LAVALETTE - Michelle SCHLATTER.

Le Maire ouvre la séance.

L'appel des membres est réalisé par la signature de la feuille de présence. Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions.

Monsieur Jean-Daniel TREIBER est désigné secrétaire de séance. Le compte rendu du Conseil Municipal du 17 février 2014 est approuvé à l'unanimité.

#### **1/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2013**

*Rapporteur : Joëlle ZUMBIHL*

Les explications sont données par Madame Joëlle ZUMBIHL, chargée des affaires financières. Le Compte Administratif dégage :

- un excédent de fonctionnement de 211 124,61 €
- un solde d'investissement déficitaire de 438 121,25 €

Le Compte Administratif est conforme en tous points au compte de gestion 2013.

#### **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

(le Maire ne participe pas au vote) :

- d'approuver le Compte de Gestion 2013,
- d'adopter le Compte Administratif 2013.

#### **2/ AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT 2013**

*Rapporteur : Joëlle ZUMBIHL*

Après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2013, statuant sur l'affectation du résultat, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un besoin de financement d'investissement de 515 390,01 €,
- un excédent de fonctionnement de 176 876,84 €.

#### **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter :**

le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 comme suit :

- report en réserve d'investissement la somme de 515 390,01 €
- report en section de fonctionnement la somme de 176 876,84 €

### **3/ TAUX D'IMPOSITION 2014**

Rapporteur : Françoise RAVEY

Les taux d'imposition retenus par la commune de Morvillars en 2013 sont les suivants :

- taxe d'habitation	12.05 %
- taxe sur le foncier bâti	14.22 %
- taxe sur le foncier non bâti	67.55 %
Taux inchangés depuis 2011	

#### **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- de ne pas augmenter les taux d'imposition, soit pour 2014 :
  - \*taxe d'habitation .....12.05 %
  - \*taxe sur le foncier bâti ..... 14.22 %
  - \*taxe sur le foncier non bâti .....67.55 %

### **4/ BUDGET PREVISIONNEL 2014**

Rapporteur : Joëlle ZUMBIHL

Les explications sont données par Madame Joëlle ZUMBIHL, chargée des affaires financières.

#### **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- de voter le budget primitif 2014 s'équilibrant ainsi :
  - section de fonctionnement 1 236 812 €,
  - section d'investissement 1 243 548 €.

### **5/ OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE**

Rapporteur : Françoise RAVEY

Une demande d'ouverture de ligne de trésorerie a été effectuée auprès de plusieurs banques. Cette ouverture de ligne de trésorerie permettra de procéder au règlement des factures d'investissement dans l'attente du versement des subventions notifiées.

Après étude, il est proposé de retenir le Crédit Agricole de Franche Comté :

- \*Pour un montant de 250 000 €
- \*Pour une durée de 24 mois maximum
- \*Au taux variable : euribor 3 mois + 1.38% valeur 27/02/2014
- \*Périodicité : intérêts trimestriels sur capital débloqué/capital in fine
- \*Frais de dossier : 400 €

#### **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- d'approuver l'ouverture de la ligne de trésorerie pour un montant de 250 000 € auprès du Crédit Agricole de Franche Comté telle que présentée,
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document afférant à ce dossier.

### **6/ DECISIONS DU MAIRE**

Une cérémonie sera organisée le samedi 15 mars 2014 à 11 h, en salle du Conseil, pour remettre les cartes d'électeurs aux jeunes majeurs.  
Au total, 25 jeunes sont invités.

### **7/ QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

Séance levée à 20 h 30